

CABINET

Agence Nationale  
de l'Aviation Civile  
Burkina Faso

COURRIER

M/10 M/04/17

DTA IQSS

Arrêté N° 2017-00053 /MTMUSR /CAB portant  
mise à disposition d'espace en vue de la construction du  
Centre National de Veille et de Prévision Météorologique

**LE MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE  
ET DE LA SECURITE ROUTIERE**

\*\*\*\*\*

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret N° 2017-075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret N° 2016-006/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2016-027/PRES/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation type des départements ministériels ;
- Vu le Décret N° 2016-398/PRES/PM/MTMUSR du 23 mai 2016 portant organisation du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière ;
- Vu le Décret N° 2016-1157/PRES/PM/MTMUSR/MINEFID du 22 décembre 2016 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM) ;
- Vu la nécessité de doter notre pays d'un Centre National de Veille et de Prévision Météorologique ;

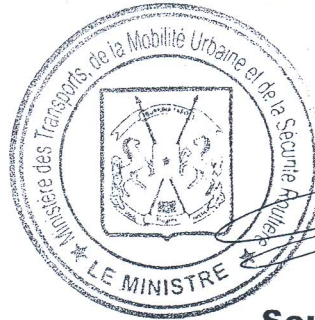
**A R R E T E**

**Article 1 :** Il est mis à la disposition de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM), un espace pour la construction d'un Centre National de Veille et de Prévision Météorologique au sein de la parcelle sise à Somgandé au siège de l'ANAM dont les références sont : **lot 03, parcelle 00, Section 221 (EI).**



**Article 2 :** Le Secrétaire Général du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le **06** AVR 2017



**Souleymane SOULAMA**

*Officier de l'Ordre National*

**Ampliations :**

- PF
- PM
- SGG / CM
- Tout Ministères
- Toutes Directions et Directions Régionales MTMUSR
- J.O.

